

# Mobilités des étudiants et concurrences inter universitaires en Ile-de-France

Thérèse Saint-Julien

#### ▶ To cite this version:

Thérèse Saint-Julien. Mobilités des étudiants et concurrences inter universitaires en Ile-de-France. Urbanisme, 2006, 29, pp.62-64. halshs-00217167

## HAL Id: halshs-00217167 https://shs.hal.science/halshs-00217167

Submitted on 25 Jan 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

version 1

### Thérèse Saint-Julien, Université Paris 1

A la rentrée 2002<sup>2</sup>, l'Ile-de-France comptait un peu moins de 600 000 étudiants, inscrits pour deux tiers dans une des 17 universités et pour un tiers dans un autre établissement d'enseignement supérieur. Sans revenir sur les découpages de l'Université de Paris au lendemain des évènements de mai 68, on rappelle que depuis ces derniers les transformations de la trame universitaire régionale ont été nombreuses, guidées par plusieurs objectifs parmi lesquels celui de limiter la saturation des établissements de Paris, en créant en banlieue d'abord, en ville nouvelle ensuite, de nouvelles universités était central. L'heure n'est plus ni à la croissance des effectifs étudiants, ni à celle de la population régionale. Privés d'un développement par la taille, les universités doivent faire face à une montée de la concurrence. Cette dernière se manifeste avec une grande clarté dans les mobilités des étudiants, que cette note analyse. Ces mobilités montrent bien l'intensité et la complexité des mises en tension qui découlent de ce nouveau contexte concurrentiel : un polycentrisme universitaire de fait devrait ainsi progressivement se substituer au polycentrisme de forme sur lequel s'étaient bâtie le paysage universitaire régional.

- Des pôles universitaires inscrits dans le gradient centre périphérie

Forte de ses 179 000 étudiants répartis dans huit universités, contre seulement 97 000 en petite couronne et 38 000 en grande couronne, respectivement inscrits dans 4 et 5 établissements, Paris a certes conservé une position dominante dans le dispositif régional francilien, mais les universités périphériques ont progressivement imposé leur place et leurs spécificités.

Les spécificités des 17 établissements franciliens doivent finalement moins à des variations de taille<sup>3</sup>, qui reflètent partiellement leurs dates de création, ou encore à des orientations disciplinaires, qu'à des caractéristiques liées aux équilibres de cycles et aux orientations plus ou moins professionnalisantes des formations dispensées. A la veille du basculement du système dans le cadre issu de la réforme LMD, la structure d'ensemble était nettement pyramidale. Les universités de la petite couronne se conformaient à la distribution moyenne : 42% des effectifs en 1<sup>er</sup> cycle, 34% en 2<sup>e</sup> cycle et 23% en 3<sup>e</sup> cycle. Plus équilibrée dans le cas des universités parisiennes, la distribution y accusait cependant un effet disciplinaire. Les effectifs des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> cycles étaient en général supérieurs à ceux du 2<sup>e</sup> cycle dans les universités scientifiques, et ceux des 2<sup>e</sup> cycles plus élevés que ceux des 3<sup>e</sup> cycles dans les universités à dominante de sciences humaines et/ou sociales, en lien avec l'afflux en 2<sup>e</sup> cycle des étudiants de CPGE, IUT, etc. Ces caractéristiques parisiennes tranchaient particulièrement avec le groupe de la grande couronne, dont les 1<sup>er</sup> cycles concentraient plus de la moitié des

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La réflexion proposée s'appuie sur le rapport de recherche, "*La contribution des villes nouvelles au polycentrisme francilien* ». Berroir S., Cattan N., Saint-Julien Th. , 2005, Paris, Ministère de l'Equipement.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Données mises à disposition, par la Direction de l'Evaluation et de la Prospective : base de données des étudiants inscrits dans les universités franciliennes, aux deux rentrées universitaires de 2001 et 2002.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Exceptés les deux cas extrêmes, que sont Paris I (36 200 étudiants) et Paris 9 (7 600 étudiants), les universités parisiennes se retrouvent avec des tailles équivalentes à celles de la petite couronne (24 500 étudiants en moyenne, La taille moyenne tombe à 10 800 étudiants, poir quatre derniers établissements créés en grande couronne.

étudiants, les 2<sup>e</sup> cycles près d'un tiers et les 3<sup>e</sup> cycles un peu moins de 14% seulement. Si le profil très parisien de l'université d'Orsay l'éloignait de ce dernier groupe à l'inverse, celui de l'université Paris 13 l'en rapprochait.

La dimension centre-périphérie était soulignée, davantage encore, par la place des formations professionnalisantes. A la rentrée 2002, celles-ci concernaient près de 28% des étudiants des universités de la région. Cette proportion n'était que de 16% à Paris contre 38% dans les établissements des couronnes périphériques. De plus, alors que ces derniers, les plus jeunes d'entre eux surtout, intégraient des formations professionnelles dès le début du parcours universitaire, ceux de Paris avaient tendance à reporter ces formations au niveau du 3<sup>e</sup> cycle. La réforme des masters aura-t-elle augmenté l'offre des formations professionnalisantes et ce, sans que se renforce une spécialisation des universités de la périphérie sur le niveau de la Licence, ce qui risquerait d'accroître encore globalement la vulnérabilité de ces dernières, en particulier en lien avec la recherche ?

Enfin, si en 2002-2003, toutes les universités entretenaient des liens préférentiels avec leurs espaces environnants, les universités périphériques voyaient ces liens s'affaiblir plus qu'ailleurs au passage de l'année Bac+4 à Bac+5. Cette accentuation de la rétraction « normale » d'une clientèle captive locale oblige ces universités à défendre leurs positions sur un « marché » très ouvert, où les concurrences des autres établissements, ceux du centre en particulier, jouent à plein. Sur ce « marché » régional, les concurrences sont en effet de plus en plus actives, leur champ étant à la fois extra et intra régional.

#### - Echanges et concurrences extérieures

Les universités de l'Ile-de-France ont, au moins pour les plus anciennes d'entre elles, une longue pratique des concurrences se jouant sur de longues portées. Il y a peu encore, par la suprématie de son attraction nationale, l'Université de Paris n'était-elle pas suspectée de contrer, le développement de l'enseignement supérieur dans les autres régions françaises? Ces temps sont bien du passé, même si les concurrences interrégionales donnaient encore en 2002-2003 un léger avantage à l'Ile-de-France. La région a bénéficiait alors d'un solde positif d'un peu plus de 3000 étudiants. Ce solde correspondait à un flux de départ de 7800 étudiants (30% de l'ensemble des départs d'une université de la région Ile-de-France pour poursuivre leurs études en province). Cet attrait était en moyenne plus fort sur les étudiants des universités de la périphérie de la région que sur ceux des établissements parisiens, Paris 3 et surtout Paris 6 exceptés. Spécificité de l'offre extérieure, meilleure connaissance des formations proposées par les universités de province ou, à offre comparable à celle de la région de départ, mode de vie attractif supposé moins métropolitain, tous ces effets ont pu jouer. Les départs étaient cependant compensés par un flux d'entrée de 11 000 étudiants avaient quitté une université de province pour rejoindre une université francilienne (37% des nouveaux inscrits). Très sélective, cette attractivité exercée sur les autres régions françaises ne bénéficiait pas au même titre à tous les établissements et à tous les niveaux et types d'études. Elevée pour un certain nombre d'universités de Paris (allant jusqu'à représenter la moitié des nouveaux inscrits à Paris 3 et à Paris 4) et pour deux universités de la grande couronne (Evry et Versailles-Saint-Quentin) elle était à l'inverse assez faible pour les universités de Marne-la-Vallée et de Cergy-Pontoise.

Autre dimension de la concurrence externe, les *migrations internationales* sont plus difficiles à saisir<sup>4</sup> et seule l'attractivité peut être appréciée. On note qu'à la rentrée 2002, les étudiants

\_

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> On ne sait à peu près rien des départs vers l'étranger, et les repères dont on dispose sur les arrivées dans les universités françaises sont assez médiocres. L'accueil des étudiants étrangers comptabilise sans les distinguer l'ensemble des étudiants étrangers résidant en France, après y avoir effectué leur scolarité antérieure, et des étudiants dont la migration est directement en relation avec l'inscription dans une université de la région.

de nationalité étrangère représentaient quelques 18% des effectifs des universités franciliennes<sup>5</sup>, proportion au moins trois fois supérieure à ce qu'elle était dans les académies des autres plus grandes villes universitaires françaises<sup>6</sup>. Dans tous les établissements de la région, le taux d'inscription des étudiants étrangers s'élevait au fil des cycles d'études avec en moyenne, 12% en 1<sup>er</sup> cycle, 18% en 2<sup>e</sup> cycle et 27% en 3<sup>e</sup> cycle. En 1<sup>er</sup> cycle, l'attrait exercé par les universités de la grande couronne était en moyenne plus faible que celui de la plupart des universités de la petite couronne et de Paris, où sont en outre situés les trois établissements les plus attractifs pour les étudiants étrangers : Paris 8, Paris 3 et l'INALCO. Cependant, les établissements de la grande couronne opéraient un réel rattrapage au niveau du 3<sup>e</sup> cycle : par rapport au premier cycle, ce taux y était en moyenne multiplié par 3,9, contre 2,3 à Paris, et 2,1 en petite couronne. Versailles Saint-Quentin arrivaient en tête des universités de la grande couronne, avec au total 14% d'étudiants de nationalité étrangère mais un taux de 30% en 3<sup>e</sup> cycle. Evry était aussi en bonne position pour le 3<sup>e</sup> cycle, avec respectivement des taux de 13% et 29%. Marne-la-Vallée retrouvait un niveau proche de la moyenne régionale pour l'accueil en 3<sup>e</sup> cycle. Seule l'université de Cergy-Pontoise faisait moins bien. Au total, c'est peut être moins le bilan quantitatif de cette attraction étrangère qui pose question, que celui plus qualitatif, qui reste largement à faire. Qui sont les étudiants ainsi accueillis et surtout, sont-ils partout les mêmes? Plus précisément sur quels segments des formations se concentrent-ils ? Que sont leurs attentes, leurs taux de réussite, leur devenir ?

### - Les champs des confrontations intra régionales

Reste à évoquer le champ des concurrences intra régionales : taille et diversité de l'offre, inégale ancienneté, prestige supposé, accessibilité, qualité de l'accueil et du suivi, stimulent la mobilité ; la force des réseaux inter universitaires construits en relation avec la recherche et plus récemment, avec la mise en œuvre des masters, la facilitent. La mobilité intrarégionale des étudiants est une des expressions des nombreuses interdépendances des universités franciliennes. A la rentrée 2002, le choix d'une université francilienne différente de celle fréquentée l'année précédente, concernait plus d'un étudiant sur dix. Cependant, cette proportion globale cachait de grandes disparités selon les niveaux d'étude passant à un sur trois à l'entrée en année Bac+5. La réforme LMD devrait avancer dans le cursus le moment de ces mouvements<sup>7</sup>, rétrécissant ainsi mécaniquement les masses de clientèle supposées captives. Cet affaiblissement sera un des enjeux des prochaines années, que les capacités d'innovation des universités de la région, en matière d'enseignement et de recherche et aussi de mises en réseau, auront à relever.

Au total en 2003, les *établissements* que l'on pouvait dire « *gagnants* », du fait de soldes migratoires nettement positifs, comptaient à la fois des universités parisiennes aux profils disciplinaires relativement spécialisés (scientifique pour Paris 6, droit/sciences économiques et gestion pour Paris 9, lettres et sciences humaines pour Paris 3), et deux universités nouvelles, Evry et Marne-la-Vallée. Leur solde positif résultait, de taux de mobilité élevés au départ et à l'arrivée comme à Evry ou à Paris 9 ou bien encore, de taux qui sans être parmi les plus élevés étaient suffisamment dissymétriques pour assurer un solde positif, comme à Paris 6 par exemple. A l'opposé, les *universités* que l'on dira donc plutôt « *perdantes* » dans le système francilien étaient, outre Paris 1, en majorité des établissements de la petite ou de la grande couronne (Villetaneuse, Nanterre, Orsay, Cergy-Pontoise et Versailles-Saint-Quentin). Derrière un bilan général déficitaire se cachaient des mouvements souvent plus complexes.

 $<sup>^{\</sup>rm 5}$  On comptait en 1999 (RGP),  $\,$  13% d'étrangers dans la population active de l'Ile-de-France

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Autour de 5% à Lyon, Montpellier et Aix-marseille.

<sup>7;</sup> tout laisse prévoir que ces arbitrages géographiques auront désormais lieu au terme de l'année Bac+3, c'est à dire à l'entrée en master.

Ainsi en allait t-il du cas de l'université de Cergy-Pontoise où une forte attractivité relative à l'entrée en 3<sup>e</sup> cycle ne réussissait pas à compenser les pertes subies par ailleurs ou encore, de ceux des universités d'Orsay et de Versailles-Saint-Quentin, qui bénéficiaient d'un solde positif au niveau du troisième cycle. Un dernier groupe d'universités faisait preuve d'un relatif équilibre des arrivées et des départs. Il rassemblait les autres universités parisiennes, celle de Saint-Denis et celle de Créteil. Des soldes nuls ou légèrement positifs ou négatifs résultaient de niveaux relatifs de turbulence migratoire très variables d'un établissement à l'autre. On trouvait aux extrêmes Paris 8-Saint-Denis relativement refermée sur elle-même, recevant peu et perdant peu, et Paris 2 soumise à plus de mouvements dans les deux sens. Cet équilibre global pouvait en outre cacher des situations contrastées selon les niveaux d'études. Paris-8 et Paris 5 étaient plus attractives que répulsives à l'entrée en 3e cycle, alors qu'à l'inverse, un même bilan équilibré de l'ensemble des échanges masquait à Paris 2 et à Paris 4 des déficits significatifs à l'entrée en 3<sup>e</sup> cycle et des gains à l'entrée en 2<sup>e</sup> cycle. Au total, la plupart des universités du centre équilibraient leurs échanges. Paris 6 faisait mieux et Paris 1 moins bien. Perdantes et gagnantes départageaient surtout les établissements périphériques, avec un bilan très positif pour les deux universités des villes nouvelles d'Evry et de Marne-la-Vallée.

En conclusion, la dimension centre-périphérie du système universitaire régional reste une forme majeure de sa différenciation, en particulier dans les orientations plus ou moins professionnalisantes des formations et dans les inégales capacités des établissements à conserver une balance migratoire au moins équilibrée. La progressive formation d'un véritable système universitaire régional polycentrique apparaît comme un atout dans la mesure où il offre des potentialités de construction de réseaux de compétence efficaces, encore insuffisamment exploitées. Par ailleurs, au-delà des tensions qu'elles engendrent, les situations fortement concurrentielles que révèlent les mobilités des étudiants et auxquelles ces établissements doivent faire face pourraient stimuler les innovations organisationnelles et de projet. Ce rôle stimulateur paraît avoir joué en faveur d'un certain nombre d'universités périphériques qui ont su construire une dynamique prenant appui sur une offre dynamique de formations professionnalisantes. L'assez bonne attractivité relative de plusieurs de ces universités à l'entrée en troisième cycle n'est probablement pas étrangère à cette dynamique, même si, au total, le bilan des entrées-sorties ne joue encore pas nécessairement en faveur de ces établissements. Pour toutes les universités les défis pour les prochaines années sont nombreux. Comment retrouver une cohésion de l'offre universitaire régionale, dépasser les contradictions de segmentations entre établissements et entre formations devenues, au fil du temps, indéchiffrables au dedans et au dehors et probablement contre performantes et relever ainsi, le défi des concurrences. Des mises en réseaux effectives et efficaces pourraient mieux valoriser l'exceptionnelle concentration des compétences en enseignement supérieur et en recherche et s'attacher en particulier à donner efficacité et lisibilité aux formations dispensées, professionnalisantes en particulier. La moindre des concurrences n'est pas celle des autres établissements supérieurs qui se sont, précisément, fait un nom sur ces créneaux.

#### Références

Baron M., Berroir S., Cattan N., Lesecq G., Saint-Julien Th., 2006, des universités en concurrence. in Le Goix R. et Saint-Julien Th. La métropole parisienne. Paris Belin, à paraître

Baron M., Grasland Cl. Raulin E., Saint-Julien Th., Sanders L., 1999, Les migrations contraintes et les déterminants individuels de la mobilité entre pôles universitaires. MENRT, Direction de la Prospective et du Développement et Equipe PARIS, 97 p.

- Berroir S., Cattan N., Saint-Julien Th. (2005), La contribution des villes nouvelles au polycentrisme francilien. Rapport de recherche, Paris, Ministère de l'Equipement.
- Berroir S., Cattan N., Saint-Julien Th., 2005, la mobilité des étudiants entre les universités franciliennes. Cahier de l'IAURIF, n° 143, 76-84.
- Berroir S., Cattan N., Saint-Julien Th., 2005, L'attraction des universités des villes nouvelles franciliennes, *Annales de la recherche urbaine* n° 98, 67-74
- Costes L., 2001. Etudiants franciliens : inégalités dans la mobilité, Urbanisme, n°317, pp 72-76.
- IAURIF, 2004. Les universités en Ile-de-France, Eléments d'analyse préalables à l'évaluation du Contrat de Plan, IAURIF, juillet.
- Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Direction de l'évaluation et de la prospective, 2004. Atlas régional les effectifs des étudiants en 2003-2004.